



La broderie, c'est sublime !

DANS LEUR ATELIER DE BIOL LE HAUT, STÉPHANIE ET SOPHIE RÉINVENTENT L'ART DE LA BRODERIE EN PERSONNALISANT NOS VÊTEMENTS OU NOS OBJETS PRÉFÉRÉS.

Par Jacques Savoye

Elles ont brisé leurs tirelires et sollicité le concours d'une banque. « Pour créer notre entreprise, il fallait 50 000 euros » clament-elles en chœur. « Nous aurions aimé être dans la galerie marchande d'un hypermarché du Pays berjallien mais, avec 1 700 euros de loyer, pas question ! ». Alors, Marlène, l'amie généreuse, a mis un local à disposition. Et, depuis bientôt deux ans, c'est à Biol, aux portes des Terres froides, que Sophie et Stéphanie vivent leur passion : la broderie. Mais la technique a bien changé. Finie l'époque où cette pratique, confiée à une grand-mère au précieux doigté, occupait les soirées d'hiver. Aujourd'hui, les logiciels décident de tout et la machine fait le reste. Stéphanie et Sophie conçoivent donc

et réalisent les inscriptions, les sigles voire les croquis que l'on souhaite voir sur un vêtement ou sur tout autre article en tissus, de préférence le lin ou la toile de jute. Un marché qui correspond aux besoins des particuliers mais aussi des commerçants, des associations et des clubs sportifs.

UN SAVOIR-FAIRE RECONNU

« Nous sommes spécialisées dans les petites quantités, ce qui permet de répondre à des commandes urgentes, de dernière minute » précisent les deux jeunes femmes dont le savoir-faire s'exporte au-delà des limites départementales. « Nous avons des clients à Paris et même au Canada, » avouent-

› Sophie (à gauche) et Stéphanie, ont créé et gèrent Sublime, société spécialisée dans la broderie.

elles, non sans dissimuler leur légitime fierté. « Plus près de nous, des armoiries ont été imprimées sur les gilets d'employés municipaux. De même, des polos aux couleurs du CSBJ – handball ont été personnalisés, tout comme les vêtements des employés de plusieurs restaurants de la région. Un club de ski de Haute-Savoie nous a confié le marquage des bonnets de ses membres » disent encore Stéphanie et Sophie qui concèdent que, sur le créneau choisi, « il y a peu de concurrence ». Car, à la broderie, les deux femmes ont ajouté d'autres spécialités, dont la sublimation, le strass et le transfert à chaud. Ce qui permet l'impression sur des supports autres que les tissus, offrant ainsi de nouvelles perspectives à la jeune société dont Sublime est le nom. ■